

## Commune de Saint-Galmier

# LISTE DES DELIBERATIONS

**PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2024**

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 24 octobre 2024
- Approuve à l'unanimité la réservation d'une table pour les courses hippiques - année 2025
- Approuve à l'unanimité la réduction du tarif du droit de terrasse en raison des travaux avenue Jean Monnet
- Approuve à l'unanimité le renouvellement du PEDT / plan mercredi 2024-2027
- Prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023
- Prend acte du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif 2023
- Approuve à l'unanimité les subventions – année 2024
- Approuve à la majorité (24 voix Pour et 5 abstentions) la décision modificative n°2– budget commune 2024
- Prend acte des décisions du maire.

Le Maire,  
Philippe DENIS.



*Affiché et mis en ligne le 29 novembre 2024*